

# TABAC

## I. Cadre Général

La culture du tabac au Liban est une tradition ancienne qui remonte au XVII<sup>ème</sup> siècle. L'organisation moderne de la filière tabac date de 1935, quand fut créée la Régie des Tabacs et des Tombacs. Sous l'impulsion de cette dernière, le tabac a connu un développement progressif qui a culminé entre 1960 et 1974. Cette culture était pratiquée par des exploitations de taille relativement importante utilisant largement une main-d'œuvre salariée et a régressé durant les années de guerre.

Ce n'est qu'en 1993, que le Ministère des Finances, a commencé à exercer de plus larges prérogatives en tant que pouvoir de tutelle pour tout ce qui a trait à l'octroi de licence, à la production, à l'industrie et à la commercialisation de ce produit. L'un des rôles principaux assignés à la Régie des Tabacs et des Tombacs est d'ordre social et répond au souci de développer une activité génératrice de revenus pour les exploitations familiales particulièrement au Sud et l'amélioration de leur niveau de vie.

## II. Analyse de la production

La culture du tabac au Liban recouvre différents types de produits selon les zones de production existantes, les méthodes culturales et le conditionnement utilisés ainsi que les marchés de commercialisation spécifiques. La culture du tabac du genre *Nicotiana* et qui repose sur plus de 70 variétés, comprend deux espèces qui présentent une importance industrielle, il s'agit de : *Nicotiana tabacum* et *Nicotiana rustica*. Les feuilles de la première espèce sont essentiellement utilisées dans l'industrie des cigarettes ou pour l'exportation pour

le même but alors que la deuxième espèce est destinée à la Narguilé connue uniquement dans la Région du Moyen Orient.

## **II.1 Les principales zones de production**

La culture du tabac est répandue dans les régions défavorisées et pauvres, généralement non irriguées à l'exception de la Béqaa. De plus, elle joue parmi les autres cultures le rôle de produit commercial ou « Cash Crop » ceci permet des revenus non négligeables aux exploitants qui pratiquent cette culture. Les principales régions de production du tabac sont les suivantes:

Le Sud: C'est le tabac de type oriental (*N. tabacum*) qui est cultivé. Il constitue une production traditionnelle locale et se répartit au niveau des régions Est de la Méditerranée qui se caractérisent par des conditions naturelles spécifiques. Le Liban est considéré comme un producteur de tabac oriental par excellence.

Ce type de tabac est utilisé dans l'industrie des cigarettes destinées aussi bien au marché local qu'à l'exportation. Les prix étant définis selon les niveaux de qualité.

L'une des variétés la plus cultivée et la plus diffusée de ce type de tabac est la variété Saada 6 et dont la production selon la Régie excède les 80% de la production libanaise. Les semences sont fournies par la Régie ou prélevées sur les propres récoltes des producteurs. Le rendement de ce type de tabac se situe aux environs de 100 Kg/dunum. Cette région est caractérisée par le savoir faire et l'expérience des exploitants cultivant ce type de tabac et par une main d'œuvre spécialisée qui est essentiellement familiale.

La Béqaa : La culture de tabac au niveau de cette région n'était pas considérée comme pilier économique parmi les autres spéculations agricoles cultivées avant 1993.

C'est le tabac de type Burley qui est essentiellement cultivé, il a été introduit en 1992 en substitution aux cultures illicites notamment à Hermel. Cependant, depuis 1997, la superficie de ce type de tabac est en réduction, les agriculteurs le remplaçant par le tabac oriental qui correspond mieux aux conditions agro

climatiques, géographiques et commerciales. Le rendement de ce type de tabac est supérieur à celui du tabac oriental pouvant atteindre les 130 Kg/dunum. Cette région est caractérisée par une main d'œuvre occasionnelle et non spécialisée ce qui affecte négativement la qualité du tabac produit.

Le Nord : C'est le tombac ou *Nicotiana Rustica* qui est traditionnellement cultivé et dont l'utilisation est destinée au narguilé. Il est essentiellement cultivé au niveau de la plaine du Aakkar sur des sols argilo-calcaires riches en azote. Parmi les variétés cultivées, citons les variétés locales (Baladi) ou iraniennes.

La majeure partie du tombac produit est soit exportée à des prix très réduits soit détruite faute de marché, ce type de tabac n'est utilisé que pour le narguilé fumé uniquement dans la région du Moyen Orient ce qui le confine à un marché restreint et à une grande concurrence de la part du tombac iranien et même indien.

## **II.2 Les superficies cultivées au Liban**

Après un déclin de la superficie de la culture du tabac durant la période 1975-1990, elle a retrouvé actuellement son niveau d'avant-guerre. D'après les résultats du Recensement Général de l'Agriculture effectué en 1999, le tabac a enregistré une superficie d'environ 12 000 ha, le Sud et Nabatiyé s'accaparent la part du lion de la superficie du tabac avoisinant les 50%. Environ le tiers de la superficie cultivée en tabac est irriguée, et plus de 80% du tabac irrigué se trouve à la Béqaa.

Ces résultats diffèrent de ceux de la Régie du Tabac et des Tombacs pour la même année qui avancent le chiffre d'environ 9200 ha, cette différence peut être due aux superficies correspondant aux agriculteurs munis d'une licence d'exploitation alors que les résultats du RGA correspondent aux superficies déclarées par les exploitants pratiquant la culture de tabac au niveau de leurs exploitations.

### **II.3 Les quantités de tabac produites au Liban**

La quantité de tabac produite se situe aux environs de 9 000 t, et les rendements moyens constatés par les différentes enquêtes de production depuis 1999, varient entre 100 Kg/dunum et 110 Kg/dunum soit sensiblement l'estimation de la Régie. La quantité produite dans le Sud reste toutefois prépondérante dans la mesure où elle fournit plus de 50% de la production totale.

Le tableau qui suit nous donne un récapitulatif du nombre d'exploitants et de la quantité de tabac produite par région selon les déclarations la Régie des Tabacs et des Tombacs pour l'année 2001.

<b>Région</b>	<b>Tabac Oriental</b>		<b>Tabac Burley</b>		<b>Tombac</b>	
	<b>Nb. Exploitants</b>	<b>Quantité (Tonnes)</b>	<b>Nb. Exploitants</b>	<b>Quantité (Tonnes)</b>	<b>Nb. Exploitants</b>	<b>Quantité (Tonnes)</b>
Sud	13 932	5 096	-	-	-	-
Béqaa	5 516	1 080	286	88	-	-
Nord	624	113	245*	55*	4 138	1 405

(\*) : Estimations

Il se dégage de ce tableau que le Sud s'accapare d'environ 60% du nombre total d'exploitants et des quantités produites. Il est à relever que pour le tabac oriental, la quantité moyenne produite par exploitant est de l'ordre de 366 Kg au Sud. Un niveau plus bas est enregistré au niveau des autres régions avec environ 195 Kg. Pour le tombac, la quantité moyenne produite par exploitant est de l'ordre de 340 Kg.

### **II.4 Les pratiques culturelles du tabac**

Les pratiques culturelles du tabac diffèrent sensiblement selon le type de tabac cultivé.

### Le tabac oriental

La préparation du sol préalable à la transplantation comporte généralement 4 labours successifs effectués au tracteur. Les autres pratiques culturales (la plantation, le sarclage et la récolte, etc..) sont exclusivement manuelles. Une certaine forme de mécanisation (plantation, irrigation et binage) est cependant utilisée à la Béqaa. Le tabac oriental qui est essentiellement cultivé dans le Sud, n'est pas irrigué. L'utilisation des engrais reste anarchique présentant un déséquilibre entre une utilisation excessive pour obtenir des quantités supplémentaires, et la qualité.

La culture du tabac revêt une importance sociale fondamentale notamment dans le Sud rural puisqu'elle procure un travail à domicile et rémunéré à la main-d'œuvre familiale féminine. Le recours à la main d'œuvre masculine est à titre d'appoint. En effet, certains travaux comme la plantation et la confection des balles sont effectués essentiellement par des hommes. Une superficie cultivée en tabac de 1 dounoum requiert en moyenne environ 260 heures de travail dont plus de 90% sont assurées par une main-d'œuvre féminine.

### Le tabac Burley de la Béqaa

Contrairement au tabac oriental, le burley est cultivé à la Béqaa en irrigué. La part de ce type de tabac est faible par rapport à la quantité totale de tabac produite au Liban. En effet, la quantité du burley produit en 2001 n'a pas excédé 8% de la quantité totale de tabac produite dans cette Mohafaza selon la Régie.

Comme cité précédemment, la culture de ce type de tabac a régressé ces dernières années du fait de sa non adaptation aux conditions climatiques et naturelles et du fait du manque d'expertise des exploitants et de la non spécialisation de la main d'œuvre utilisée. Les agriculteurs ont tendance à adopter les mêmes pratiques que pour le tabac oriental et il n'existe guère de tradition de culture chez les agriculteurs. Les pratiques culturales de cette variété de tabac ne correspondent pas à l'optimum et ceci est vrai en ce qui concerne la taille notamment l'écimage et l'égormandage qui font défaut, le séchage qui est pratiqué au soleil alors qu'un séchage sous ombrage est conseillé. Ce type de tabac ne requiert pas les mêmes pratiques post-récolte que pour le tabac oriental,

le recours à la main-d'œuvre est sensiblement inférieur, et est constitué pour la majorité d'une main-d'oeuvre salariée temporaire.

### Le Tombac du Nord

Les pratiques culturales effectuées pour ce type de tabac diffèrent de celles pratiquées pour les autres variétés notamment au niveau de la récolte qui est effectuée systématiquement en coupant la tige et au niveau du séchage qui se fait à même le sol. Il est à signaler que le tombac nécessite 35% de moins en heures de travail comparativement au tabac.

## **II.5 Améliorations possibles au niveau de la production**

La culture du tabac nécessite une grande technicité et le Liban ne possède pas une expertise suffisante pour l'identification des possibilités d'améliorations en terme de qualité et de coût de production, et, en termes d'innovations technologiques développées dans les autres pays producteurs de tabac. Plusieurs pistes sont à explorer pour l'amélioration de la qualité et de la rentabilité et sont identifiés comme suit :

### **Pour le tabac oriental**

*L'adoption de la mécanisation:* par le remplacement du ficelage et du repiquage des plants de tabac manuels par ceux mécaniques, ceci permettrait une économie en main d'œuvre et par conséquent une diminution du coût de la production. Il conviendrait d'effectuer une phase d'expérimentation et d'adaptation pour évaluer la faisabilité de l'utilisation de la machine à repiquage à cause de la contrainte représentée par le terrain particulièrement accidenté du Liban-Sud. L'achat et la gestion groupée des équipements au niveau de plusieurs exploitations pourraient être envisagés.

*L'utilisation d'un herbicide :* Ceci pourrait réduire le coût dû à la main d'œuvre utilisée pour les opérations de sarclage.

*Au niveau du rendement :* Le rendement est fixé en tant que norme par la Régie et toute production supérieure au rendement nominatif est refusée ainsi que les

quantités non munies de licences, ce qui limite les possibilités d'amélioration et de gain en productivité.

Certaines améliorations sont possibles pour le tabac oriental et les gains de productivité de la main-d'œuvre en particulier resteront marginaux du fait que la plupart des opérations post-récoltes doivent rester manuelles pour le maintien de la qualité requise.

### **Pour le burley**

De larges potentialités d'amélioration en qualité, coût et rendement se laissent entrevoir par rapport aux performances actuelles caractérisées par le manque d'expertises spécifiques à cette variété et l'utilisation à tort par les producteurs des mêmes techniques que celles pratiquées pour le tabac oriental.

Ces améliorations concernent l'écimage et l'égourmandage qui doivent être pratiqués systématiquement, la méthode de récolte qui doit remplacer l'effeuillage par la coupe des tiges ainsi que le séchage sous ombrage. Quant à l'irrigation, elle devrait être améliorée par la pratique du goutte-à-goutte qui favoriserait une réduction des besoins en eau. L'utilisation d'un herbicide permettrait de réduire les besoins en main-d'œuvre au niveau du sarclage.

Les pratiques culturales actuelles sont loin de l'optimum et se traduisent par une faible productivité du travail, des rendements inférieurs à ceux obtenus dans d'autres pays producteurs et vraisemblablement une qualité médiocre. Cependant, il existe des possibilités d'amélioration par l'utilisation de pratiques culturales adéquates pouvant améliorer la qualité du tabac de type burley et permettre d'obtenir des rendements bien supérieurs à ceux obtenus pour le tabac oriental pouvant atteindre le double de la quantité produite pour ce dernier.

### **Le tombac**

L'identification des possibilités d'amélioration du tombac paraît difficile du fait qu'il s'agit d'une culture très spécialisée pour laquelle les références sont rares. Cependant, il semblerait qu'une amélioration de la qualité du produit et de la productivité de la main-d'œuvre soit possible en améliorant l'écimage, l'adoption de l'irrigation au goutte-à-goutte et l'utilisation d'herbicide. En revanche,

l'accroissement du rendement semble difficile sans préjudice pour la qualité du produit dans la mesure où on ne doit récolter que six feuilles par plant.

Les agriculteurs achètent les intrants individuellement à des détaillants locaux, la vente se fait généralement à crédits, ce qui augmente d'une façon importante le prix payé par les producteurs. L'achat groupé des intrants par une formule de type coopératif, éventuellement assorti d'un crédit à taux privilégié permettrait de réduire le prix payé par les producteurs dans des proportions non négligeables. La mise en place d'une telle formule est d'autant plus aisée que la production de tabac est groupée dans des zones spécifiques et qu'il existe déjà des coopératives de producteurs. Ces coopératives pourraient jouer un rôle plus dynamique vis-à-vis de ses membres et de pratiquer l'achat groupé des intrants.

### **III. Activités en aval**

#### **La collecte du tabac**

En vertu de la loi sur le monopole, la Régie est le seul débouché autorisé pour le tabac. La Régie achète le tabac, livré à ses centres de collecte selon la classification en en niveaux de qualité à des prix fixés pour chaque campagne.

#### **Le conditionnement et la commercialisation**

*Pour le tabac oriental* : Collecté et stocké par la Régie, il est ensuite trié et conditionné pour l'exportation. La commercialisation à l'exportation des grades supérieurs se fait dans le cadre de contrepartie à l'achat par la Régie de cigarettes destinées au marché intérieur avec les grandes marques internationales de cigarettes. Les prix à l'exportation des grades supérieurs de ce tabac se situent entre 4.8 \$/Kg et 6.55 \$/Kg pour la production du Sud et entre 2.5 \$/Kg et 3.4 \$/Kg pour la production de la Béqaa.

Le prix d'achat par la Régie du tabac oriental du Sud est de 7.55\$/Kg et est vendu aux grandes marques internationales de cigarettes au prix moyen de



vente d'environ 5.3\$/Kg. Le prix d'achat du tabac de la Béqaa est de 6\$/Kg et est vendu au prix de 2.2\$/Kg.

Il est à noter que le prix moyen du tabac oriental vendu mondialement varie entre 2\$ et 6.5\$ selon l'offre et la demande, la qualité du tabac produit et les programmes des sociétés qui le transforment.

Toutefois, il semble difficile d'estimer réellement le prix du marché compte tenu de l'absence de cotation internationale, du caractère confidentiel des transactions et de l'étroitesse du marché. La quantité produite de ce type de tabac étant faible au Nord, elle est mélangée au tabac du Sud lors du tri, alors que le tabac de la Béqaa est trié seul.

*Pour le burley:* Du fait du coût très élevé du triage et du conditionnement pour une qualité de ce tabac qui ne nécessite ordinairement qu'un traitement sommaire. Le burley est utilisé par les fabricants internationaux de cigarettes comme tabac de fond et de ce fait les débouchés au niveau mondial sont importants quoique le marché soit peu transparent.

Alors que le prix moyen d'achat du burley par la Régie s'élève à 4\$/Kg, le prix de vente enregistré de faibles niveaux de l'ordre de 1\$/Kg qui pourraient s'expliquer par un sérieux problème de qualité de ce type de tabac selon l'avis de négociants internationaux ainsi que par le manque d'expertise de la part des exploitants. Les prix internationaux varient quant à eux entre 0.5 \$/Kg et 4 \$/Kg.

*Pour le tombac :* Le tombac libanais est commercialisé par la Régie uniquement sur le marché intérieur libanais. Du fait de la concurrence de tombacs de meilleure qualité au Moyen Orient et au Maghreb, la Régie ne parvient à commercialiser qu'une partie de la production qu'elle achète (environ le 1/5<sup>ème</sup> de la quantité produite). Le prix moyen d'achat est de 6.5\$/Kg.

Environ 250 tonnes de tombacs après conditionnement ont été vendus à 7\$/Kg en 2002 alors que la quantité restante ne trouve pas acquéreur pour l'exportation pour plus de 0.2 \$/Kg.

## **Améliorations possibles au niveau du conditionnement et de la commercialisation**

Au niveau du tabac oriental, domaine d'expérience de la Régie, les améliorations sont possibles au niveau du coût de triage et de conditionnement, opéré par une main-d'œuvre pléthorique et à faible productivité ainsi que par une dispersion excessive des points de collecte, de stockage et de conditionnement.

Pour le burley et le tombac, la problématique commerciale est, en l'état actuel des informations disponibles, peu compréhensible, et ne peut s'expliquer que par une réelle inadéquation de la qualité des produits au marché, doublée d'un manque de dynamisme de la Régie dans la recherche des débouchés potentiels et d'un produit plus facilement commercialisable.

Au niveau du conditionnement, les coûts apparaissent prohibitifs notamment pour le burley et la marge d'amélioration, dans ce domaine, est importante.

## **IV. Etude du marché tabac**

### **IV.1 Importations et Exportations**

La part du tabac transformé importé par rapport à l'ensemble des produits importés et transformés d'origine agricole, représentent environ 21% en 2003. Le Liban a importé en 2003, environ 1 710 tonnes de tabac brut et environ 7200 tonnes de tabac transformé pour une valeur totale de 182 milliards de L.L. enregistrant ainsi une régression d'environ 7% par rapport à 2002.

L'exportation du tabac connaît des difficultés certaines du fait du monopole exercé par les grandes sociétés internationales d'où la nécessité de conditionner l'importation des produits de ces dernières par l'achat du tabac libanais. La quantité exportée de tabac brut, a atteint quant à elle environ 8 400 tonnes en 2003 pour une valeur d'environ 50 milliards de L.L. Au niveau des années 2001, 2002, 2003 la quantité moyenne exportée s'élève à 7 271 tonnes pour une valeur moyenne de 42.4 milliards de L.L.

## **IV.2 Analyse économique de la filière**

*Pour le tabac oriental:* qui est essentiellement cultivé dans le Sud, le bénéfice brut de l'agriculteur par dounoum est d'environ 280 000 L.L. en estimant le rendement par dunum à 100 Kg et pour un prix moyen d'environ 12000 L.L. / Kg, ceci démontre l'importance sociale et familiale de cette culture et qui ne demande pas un surcoût dû à la main d'œuvre salariée.

*Pour le tabac de type burley:* Sa superficie est très réduite et elle commence à être substituée par le tabac oriental.

*Pour le tombac:* Au prix actuel, le bénéfice est élevé. Il est estimé à environ 430 000 L.L./dunum en estimant le rendement à 150 Kg/dunum et le prix du Kg à 9000 L.L.

## **V. Pour une stratégie de développement de la filière**

L'analyse de cette filière permet de dégager les conclusions générales suivantes:

- La culture du tabac de type oriental revêt une importance sociale indéniable puisqu'elle permet de maintenir dans le circuit monétaire les populations rurales notamment du Sud, étant donné le manque de potentiel agricole de la région. Une réduction du coût de la production grâce à une amélioration des pratiques culturales, accompagnée d'une réduction du coût de conditionnement pour la Régie permettrait de réduire le déficit.
- Une réorganisation de la filière tabac est nécessaire tout en oeuvrant à ce que les retombées économiques et sociales soient réservées aux agriculteurs.
- Malgré le fait qu'elle pose de sérieux problèmes de commercialisation, le développement de la culture du tombac doit être conditionné par l'ouverture de nouveaux marchés. Ceci exige un effort considérable de la part de la Régie tant au niveau de l'adaptation de la qualité du produit à la

demande des marchés potentiels d'exportation qu'à la réduction des coûts de production.

- Eviter à ce que les prix du tabac et du tombac soient les mêmes, le dernier requiert moins de main d'œuvre.
- Œuvrer à ce que la culture du tabac ne représente pas la seule source de revenu des agriculteurs, mais que d'autres cultures soient exercées en parallèle et veiller à ce que des projets pilotes permettant le développement des cultures associées soient mis en place.

***Au niveau institutionnel :***

- Une coordination accrue au sein de l'Administration (Régie).
- Adaptation de la qualité du produit à la demande des marchés potentiels d'exportation et la réduction des coûts de revient.
- Détermination du statut légal de la Régie qui doit adopter une stratégie et une politique claires.
- Construction d'une usine de transformation des feuilles de tabac au niveau de ses zones de production et effectuer les opérations de tri d'une façon rapide et employer une main d'œuvre occasionnelle, ceci aura des répercussions positives par du coût de tri et sur l'emploi au niveau des zones rurales de production de tabac.
- Coordination accrue entre les différents acteurs (Régie, Ministère des finances, Ministère de l'Agriculture, IRAL) qui sont impliqués dans la filière tabac pour une meilleure efficacité de l'ensemble des composantes de cette filière.

***Au niveau organisationnel:***

Le groupement des agriculteurs s'adonnant à la culture du tabac en des associations de type « coopérative » doit être encouragé notamment au niveau des zones de production, pour l'acquisition des intrants et pour faire le tri et le conditionnement à des prix raisonnables.

### ***Au niveau de la recherche, de la formation et de la vulgarisation :***

- Coordination des travaux de recherche entre la Régie et l'IRAL.
- Développement des activités de la recherche en ce qui concerne l'expérimentation de nouvelles variétés qui soient plus adaptées au besoin du marché tant intérieur que celui de l'exportation.
- Promotion de cultures associées à la culture du tabac et celles de substitution par l'établissement de projets pilotes.
- Mise en place de cycles de formation au profit des agriculteurs et ceci en coordination avec les services correspondants (Ministère de l'Agriculture et Régie) permettant de véhiculer des messages concernant l'amélioration des pratiques culturales, la production, le tri et le conditionnement ....

### ***Au niveau des incitations à l'investissement***

L'encouragement à l'investissement pour le développement de la filière tabac concerne les points suivants:

- L'incitation à l'utilisation des techniques modernes d'irrigation (goutte à goutte) et à l'exécution des projets d'irrigation au niveau des zones de production du tabac ce qui incitera les agriculteurs à pratiquer des cultures de substitution ou associées en irrigué.
- Utilisation de la mécanisation agricole au niveau de la culture de tabac pour améliorer la qualité du produit, le rendement et réduire le coût dû à la main d'œuvre.
- Réduction du coût de tri et de conditionnement par l'utilisation d'une main d'œuvre occasionnelle et la construction d'unités de conditionnement au niveau de ses zones de production.